



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,  
de l'énergie et de la communication DETEC

**Office fédéral de l'environnement OFEV**  
Division Biodiversité et paysage

Version 1.1, le 9 mars 2026

---

# Annexe 1 du guide de travail In- frastructure écologique (IÉ)

## Fonctionnalité de l'IÉ

---

Référence : BAFU-417.21-53589/3/1/2/5/2/1



BAFU-D-D0253501/172

Divers principes écologiques, fondés sur des connaissances scientifiques reconnues, soutiennent la fonctionnalité de l'IE ainsi que celle de ses éléments. La figure 1 illustre de manière synthétique les actions qui, dans la plupart des situations, aboutissent à un meilleur ou un moins bon résultat en ce qui concerne la qualité et la fonctionnalité de l'IE.

#### **Quantité et qualité suffisantes (fig. 1, chiffres 1-8, 10, 11)**

Pour garantir la pérennité de la biodiversité, il faut que la quantité et la qualité des aires de l'IE soient, dans toutes les régions, suffisantes et adaptées à la conservation de la biodiversité. Cela concerne aussi bien l'ensemble de la surface mise à la disposition de la biodiversité qu'aux différentes aires qui la composent. En effet, une aire doit offrir suffisamment de ressources, telles que nourriture ou sites de reproduction, pour que les individus d'une espèce puissent y survivre à long terme. De plus, tant sur le plan de la qualité que de la quantité, il convient de prendre en considération la dynamique typique des milieux. Certains milieux évoluent en permanence, d'autres ont besoin de plusieurs siècles pour se développer ou nécessitent une exploitation régulière, d'autres enfin ne devraient dans la mesure du possible pas subir l'influence de l'être humain. La quantité et la qualité des aires doivent permettre la conservation à long terme des espèces vis-à-vis desquelles la Suisse assume une responsabilité particulière.

#### **Répartition suffisante et mise en réseau fonctionnelle (fig. 1, chiffres 4, 5, 9, 10, 12-14)**

Pour qu'une IE soit représentative, il faut que la répartition spatiale des aires soit conforme aux schémas de distribution et aux exigences écologiques des milieux naturels et des espèces, ainsi qu'une insertion et une mise en réseau appropriées des aires. Une intégration adéquate et une mise en réseau des aires s'avèrent également importantes pour faciliter le déroulement des processus typiques des milieux et la mobilité des espèces, que ce soit au quotidien, de manière saisonnière ou sur plusieurs générations. Cela implique une mise en réseau d'aires, non seulement entre elles, mais aussi avec l'ensemble du paysage environnant, géré de manière à en ménager au mieux les ressources. Une gestion appropriée est donc nécessaire.

#### **Grande diversité et hétérogénéité (fig. 1, chiffres 6, 8, 11)**

Une grande diversité et hétérogénéité (biologique, structurelle) des processus favorisent la diversité biologique, renforcent la résilience et la capacité d'adaptation au changement climatique et réduisent le risque d'évolutions indésirables de la biodiversité. Les paysages hétérogènes sont plus riches en espèces que les paysages homogènes, favorisent la mise en réseau et offrent des refuges.

#### **Représentativité (fig. 1, chiffres 12, 13)**

L'IE doit garantir la conservation de biocénoses représentatives, c'est-à-dire que les milieux naturels typiques, leurs espèces, en particulier les milieux naturels et espèces prioritaires au niveau nationale, ainsi que les processus écologiques essentiels doivent être représentés dans des proportions adéquates et s'avérer aptes à fonctionner et à survivre à long terme. Les particularités et singularités régionales doivent également être prises en compte. Les communautés d'espèces et les milieux spécifiques à des régions données, ainsi que les populations génétiquement uniques, contribuent dans une large mesure à la diversité biologique à l'échelle nationale et à son adaptabilité.

#### **Redondances (fig. 1, chiffres 9, 14)**

Afin de réduire dans la mesure du possible le risque de perte totale par suite d'événements affectant des aires de l'IE, il importe que les différents milieux et espèces soient présents et répartis en nombre suffisant dans leur aire de distribution (redondance). Cela permet l'expression de spécificités régionales de certains milieux naturels ainsi que la prise en compte des populations d'espèces génétiquement distinctes.

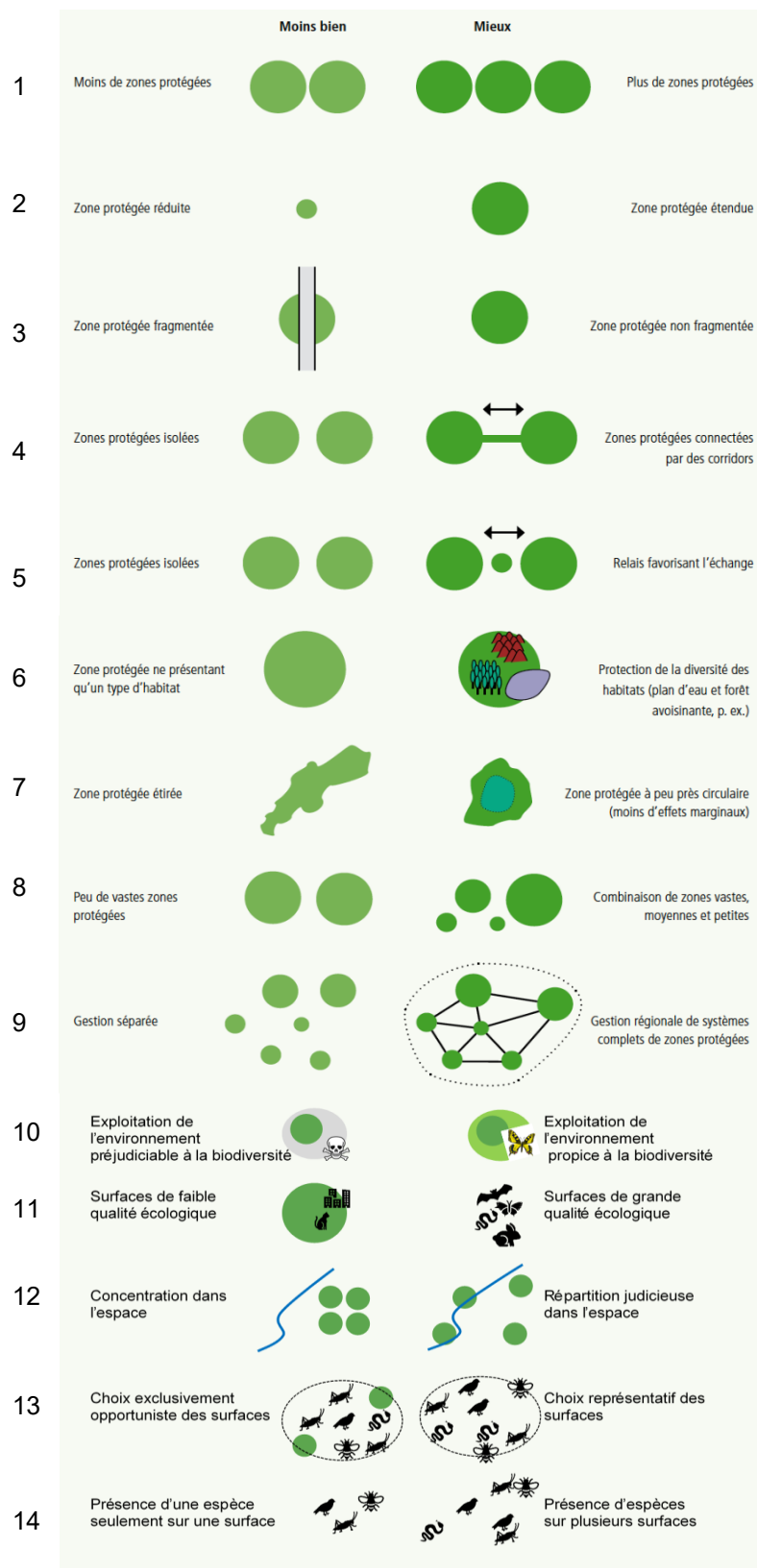


Figure 1 : Illustration des principes d'accroissement de la fonctionnalité de l'IE<sup>1</sup>. Ils montrent ce qui conduit dans la majorité des situations, à de meilleurs ou à de moins bons résultats lors de la planification et la mise en œuvre de l'IE.

<sup>1</sup> Adapté et complété selon Fischer, M. (2011) : La biodiversité a besoin de surface - Fondements biologiques. Hotspot 24, pp. 17-19 ; et Primack, R.B. (2010) : Essentials of Conservation Biology.